

Cirque royal : recours en suspension

À la suite d'une réunion du bureau du Botanique, un recours suspensif a été introduit mercredi en extrême urgence pour la gestion du Cirque royal, attribuée à l'ASBL Brussels Expo par le conseil communal de Bruxelles lundi, indiqué mercredi Jean Demannez, président du Conseil d'administration du Botanique. Ce recours est entre autres motivé par un éventuel conflit d'intérêts. Le bureau du Botanique relève en ce sens que le bourgmestre Yvan Mayeur et l'échevin du Tourisme Philippe Close sont respectivement membre et président de l'ASBL Brussels Expo. Il est également question d'un changement dans le cahier des charges. Pour rappel, la Ville, propriétaire du Cirque royal, a cassé l'an dernier la convention qui la liait depuis 1999 au Botanique et a confié à partir du 30 juin